

Le mag'

de la CdC Latitude Nord Gironde

CAVIGNAC • CÉZAC • CIVRAC-DE-BLAYE • CUBNEZAIS • DONNEZAC
LARUSCADE • MARCENAI • MARSAS • SAINT-MARIENS •
SAINT-SAVIN • SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE • SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

12
20

DOSSIER

// PETITE ENFANCE

Accueil petite enfance : vos besoins, nos réponses

PAGE 6

édito



Éric Happert
Président de la CdC
Latitude Nord Gironde

Nouveau mandat, nouveau format

De 2014 à 2020 l'équipe présidée par Pierre ROQUES a élevé la CdC à un nouveau palier. La prise de nouvelles compétences, l'accroissement de la population, l'installation d'entreprises variées exigent une autre façon de communiquer avec vous.

En passant de 3 numéros de 8 pages à 2 numéros de 20 pages, ce magazine sera le lien entre nous tous.

Nous sommes maintenant un peu plus de 20 000 habitants, de toutes origines, issus de souches familiales anciennes, ou récemment installées dans nos communes. Il est nécessaire que nous vous permettions de connaître vos élus, les services que ceux-ci s'efforcent de mettre à votre disposition, et les rouages de nos institutions.

Cette parution sera aussi le lieu d'expression d'acteurs remarquables de la CdC, qu'ils soient engagés dans des associations, ou dans le monde professionnel. Vous pourrez y suivre la réalisation des projets élaborés pendant le précédent mandat. La gendarmerie sortira du sol avant la fin de l'année, la micro-crèche à Saint Yzan de Soudiac est proche de l'ouverture, à Cézac on construira bientôt un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Mais les réalisations architecturales ne seront pas les seules de la CdC. L'organisation de notre futur territoire encadrée par le PLUi et le SCOT est en chantier. Par ailleurs, le Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle (COTEAC) sera bientôt renouvelé pour permettre à nos enfants de rencontrer, écouter, suivre des artistes professionnels tout au long de l'année scolaire. Voilà pourquoi le groupe de travail chargé de la communication a souhaité vous proposer cette nouvelle présentation éditoriale.



Sommaire

TEMPS FORTS 3

BRÈVES 4

DOSSIER 6

**Accueil petite enfance :
vos besoins, nos réponses**



LOGEMENT 10

URBANISME 11

CULTURE 12

ÉCONOMIE 13

PAROLE D'ACTEUR 17

ASSOCIATIONS 18

AGENDA / TRIBUNE LIBRE 19

Le Journal n°41 - décembre 2020

Directeur de la publication : Éric Happert. Comité de Rédaction : Éric Happert, Bruno Alix, Marie Beck, Didier Bernard, Bastien Chamillard, Cécile Chevrier, Muriel Fradon, Emilien Pouit, Alain Renard. Crédit photos : Corinne Couette, CdC Latitude Nord Gironde, Compagnie 16 ans d'écart, Unsplash. Les numéros précédents du journal de la CCLNG sont disponibles dans nos locaux, au 2 rue de la Ganne à Saint-Savin. Tél. 05 57 58 98 87. Réalisation et rédaction : KA2 Communication. Imprimé par Laplante sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



1 Pose de la 1^{ère} pierre au collège de Marsas

En présence de tous les partenaires dont Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde, les conseillers départementaux Célia Monseigne et Alain Renard, Éric Happert, le Président de la Communauté de Communes, les élus de Marsas et les représentants de Bouygues Construction, le chantier du collège était officiellement ouvert le 1^{er} septembre 2020.



2 Flying Whales présente son dirigeable

À Laruscade, le 16 septembre dernier, une réunion publique a rassemblé une centaine de personnes autour du projet de porteur dirigeable développé par la société Flying Whales. Les représentants de l'entreprise et Bernard Uthurry, Vice-président en charge du Développement Économique à la Région Nouvelle-Aquitaine ont présenté le projet et ses modalités techniques et économiques ainsi que ses marchés potentiels. Ils ont répondu aux questions concernant les emplois et les impacts du projet sur le territoire.



3 Faites vos premiers clics en informatique !

Les ateliers 1^{ers} clics ont repris en septembre. Ici, à la Médiathèque de Saint Mariens, l'animateur numérique du Chai 2.0 a accompagné les participants dans la découverte des outils informatiques les plus élémentaires.



4 Conférence sur le bien-être

Le 2 octobre, au Centre Culturel de Saint-Savin, Sylvie Lart proposait une conférence sur la naturopathie en ouverture du Mois du bien-être organisé pour la première fois par le réseau intercommunal des bibliothèques de la Communauté de Communes.



5 1^{ère} présentation pour le SCOT et le PLUI

Les élus de la CdC Latitude Nord-Gironde et du Grand-Cubzaguais étaient réunis le 15 octobre dernier pour la présentation des diagnostics du SCOT et du PLUI. Un pas supplémentaire dans la construction de ce projet de territoire commun !



Le Forum job d'été et apprentissage 2021

Si l'édition 2020 a été annulée pour cause de confinement, 2021 devrait renouer avec une tradition instaurée il y a plus de 10 ans, confirmant le souhait de favoriser l'emploi et la formation professionnelle des jeunes. **Rendez-vous donc le 27 mars prochain** pour un nouveau forum de l'emploi saisonnier et de l'apprentissage ! En partenariat avec les Communautés de Communes de Haute Gironde et la Mission Locale, cet événement sera organisé par la CCLNG sur son territoire, à Donnezac. Il tiendra naturellement compte du protocole sanitaire en vigueur à ce moment-là et réunira tous les employeurs saisonniers du territoire.



Comment bougez-vous ?

Pour améliorer la mobilité, notamment vers et depuis la Métropole mais également au sein de la Haute Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine vient d'effectuer un grand sondage auprès des habitants. L'idée est de mieux connaître leurs habitudes de déplacement, leurs freins et besoins en la matière. Les résultats de cette enquête seront partagés avec la CCLNG et l'ensemble des partenaires afin d'élaborer un schéma stratégique de mobilité et mettre en œuvre de nouveaux dispositifs de déplacements répondant aux besoins recensés. À suivre !



Coup de pouce au BAFA

Comme l'année dernière une vingtaine de jeunes ont été accueillis à Saint-Yzan-de-Soudiac, pendant les vacances de la Toussaint, pour une nouvelle session de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur organisée par la Mission Locale. Parmi eux, six jeunes du territoire ont pu bénéficier de cette formation et d'une aide de 100 euros de la CCLNG pour financer celle-ci. Ce partenariat pourra être prolongé pour certains d'entre eux par des stages pratiques et de recrutements au sein des accueils de loisirs.



1 arbre coupé, 2 arbres plantés

À Marsas, sur le terrain de 3,2 hectares où a démarré la construction du collège, il a fallu couper les pins pour faire place au bâtiment. Conformément à ses engagements environnementaux et dans le cadre d'un reboisement compensateur, la Communauté de Communes remplacera chacun de ces résineux et pour chaque sujet, plantera un arbre supplémentaire sur trois parcelles totalisant une surface de 6,4 ha située dans le même massif forestier à moins de 10 km du collège.

RETOUR SUR



Le broyage des déchets verts à domicile plébiscité par les habitants

Mis en place en février dernier par la CdC, le service de broyage des déchets verts a été stoppé net par le confinement et les protocoles sanitaires successifs. Mais il a repris début novembre sur les trois communes « pilotes » (Marsas, Civrac-de-Blaye et Saint Mariens) dans le respect des règles sanitaires et dans les mêmes conditions : « *Nous avons eu d'excellents retours sur les premières interventions* », indique Anthony Mornon, responsable du service.

« *Les habitants apprécient le fait de ne pas avoir à se déplacer.* »

Comment ça marche ? Sur rendez-vous pris en mairie, les services techniques viennent broyer branches et branchages à domicile où ils laissent le broyat qui constitue un excellent matériau pour pailler ou enrichir le sol des jardins. Un fascicule d'information sur les bienfaits écologiques et les utilisations de ce broyat est d'ailleurs remis à chaque usager.

Une nouvelle équipe !

33 conseillers communautaires, élus dans chaque commune en mars dernier, ont désigné un nouveau Président Éric Happert et 9 Vice-Présidents. Répartis en commissions thématiques, ils ont en charge des compétences capitales : le développement durable, l'aménagement du territoire, le développement économique, la gestion des déchets, le tourisme ou le numérique mais aussi la culture, le social, l'enfance et la jeunesse.



1 Éric HAPPERT
(Cézac)

Président de la Communauté de Communes

2 Jean-Luc DESPERIEZ
(Cubnezais)

1^{er} vice-président en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine

3 Brigitte MISIAK
(Marsas)

2^{ème} vice-présidente en charge du Développement Économique

4 Alain RENARD
(Saint-Savin)

3^{ème} vice-président en charge des Finances, des Ressources humaines et de la Communication

5 Benoît VIDEAU
(Laruscade)

4^{ème} vice-président en charge du Tourisme et de la revitalisation des commerces et centres bourgs

6 Florian DUMAS
(Civrac-de-Blaye)

5^{ème} vice-président en charge des Services Techniques, de la Voirie et de l'Assainissement

7 Pierre ROUSSEL
(Cavignac)

6^{ème} vice-président en charge de l'Enfance et de la Jeunesse

8 Jean-François JOYE
(Donnezac)

7^{ème} vice-président en charge de l'Aménagement de l'Espace, du Développement Durable et de la Politique Foncière

9 Didier BERNARD
(Saint-Yzan-de-Soudiac)

8^{ème} vice-président en charge de Sport, de la Culture et des Associations

10 Jean-Pierre DOMENS
(Saint-Vivien-de-Blaye)

9^{ème} vice-président en charge des Affaires Sociales



Accueil petite enfance : vos besoins, nos réponses

Relais des Assistantes Maternelles, Halte-Garderie Itinérante, Maison de la Petite Enfance, la CCLNG gère un large panel de structures d'accueil des plus petits.

Dès janvier, la micro crèche à Saint-Yzan-de-Soudiac ouvrira ses portes près de la gare et complètera ce dispositif. Sur place, les parents pourront aussi profiter du Lieu d'Accueil Enfants Parents, un espace dédié pour échanger, jouer, se rencontrer. Une diversité d'accueil pour tous les besoins.



Crèche collective ou nounou ? Accueil ponctuel ou à temps plein ? Les parents le savent bien, le choix n'est pas simple. Pour leur permettre de s'y retrouver et de mettre en place le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins, la CCLNG a mis en place dès cette rentrée un **Guichet Information Famille**. Destiné à cerner au plus près les besoins de chacun, ce lieu unique offre un regard global sur toutes les structures d'accueil du territoire, permet de pré-inscrire son enfant auprès de la structure la plus adaptée, mais aussi d'obtenir des informations sur les droits et aides accessibles.

« La parentalité est bien au cœur des enjeux de la collectivité. »

La parentalité est bien au cœur des enjeux de la collectivité. Et si les solutions d'accueil sont multiples, elles sont aussi adaptées à chaque famille. Ici, toutes les structures proposent du multi-accueil avec des horaires adaptés et les professionnelles apportent une attention constante à la construction du lien entre les parents et leurs enfants. Ainsi, lors du déconfinement, la CCLNG a financé et proposé aux familles l'accès à des séances de discussion et d'accompagnement par téléphone ou visio-conférence avec une psychologue. Six familles ont pu en bénéficier gratuitement.



À l'écoute des parents, aussi...

Le métier de parent n'est pas toujours facile ! Et l'arrivée d'un bébé ou l'éducation d'un jeune enfant suscite souvent de nombreuses questions. Pour échanger entre parents sur les différentes pratiques, se donner des astuces, partager des expériences ou tout simplement passer un moment avec son petit, la CCLNG a décidé la création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents. Situé dans le bâtiment de la micro-crèche de Saint-Yzan-de-Soudiac, cet espace de rencontres et d'échanges ouvrira ses portes au cours du premier semestre 2021. Libre d'accès et gratuit, il a aussi été conçu comme un lieu ressources pour échanger, trouver des informations et une écoute auprès de professionnels.

INFOS PRATIQUES

Guichet Information Familles
Contact : Véronique FALAH
Ouvert du lundi au vendredi,
de 9h à 17h30,
fermé le mercredi après-midi.
05 57 68 18 45



LE POINT SUR

Les structures d'accueil

• Le Relais Assistantes Maternelles à Cézac

Lieu ressource pour les 179 assistantes maternelles du territoire, le RAM leur offre un service de conseils et d'accompagnement avec : un programme de professionnalisation, des conférences thématiques, des conseils juridiques, un accès aux formations et un espace de professionnalisation. Elles y viennent aussi avec les enfants pour participer à diverses activités : éveil musical ou corporel, spectacles, lectures de contes...

Le RAM offre également une assistance juridique aux parents qui souhaitent engager une assistante maternelle ou qui ont besoin de conseils pratiques ou administratifs.



• La Maison de la Petite Enfance à Cavignac

Ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, la Maison de la Petite Enfance répond essentiellement à des prises en charge sur des périodes et des durées plus longues, mais accueille aussi des enfants de manière occasionnelle. La structure, d'une capacité de 24 places, se déploie sur un vaste espace de 350 m², doté d'un préau et d'un jardin. Une quarantaine de familles y sont inscrites en 2020.

• La Coccinelle, Halte-Garderie Itinérante

Animée par trois professionnelles, la Coccinelle, camping-car aménagé en Halte-Garderie, est équipé de 6 couchettes qui permettent de proposer un temps de sieste quel que soit le lieu d'accueil des enfants. L'objectif de ce lieu d'accueil original ? Aller à la rencontre des familles dans les villages du territoire pour offrir un mode de garde de proximité, répondre à des besoins ponctuels ou permettre aux enfants d'anticiper l'entrée à l'école et de se socialiser. La Coccinelle est présente le mardi à Laruscade, le jeudi et le vendredi matin à Cubnezais. À partir de janvier, la Coccinelle sera présente à Saint-Yzan-de-Soudiac le vendredi matin.

• La nouvelle micro crèche à Saint-Yzan-de-Soudiac

La CdC ouvre une micro crèche à Saint-Yzan-de-Soudiac en janvier prochain. Ses missions ? Élargir les modalités d'accueil pour les familles, faciliter la vie des actifs qui travaillent ou mènent une recherche d'emploi sur la métropole bordelaise et, indirectement, faire face à l'augmentation démographique. Située à proximité de la gare, elle bénéficie d'une capacité d'accueil de 10 places et sera ouverte tous les jours de 7h30 à 18h30. Ces horaires pourront être revus en fonction des besoins des familles après quelques mois de fonctionnement.



Des protocoles sanitaires stricts

Limitation des entrées, port du masque, respect des gestes barrières, désinfection du matériel et des équipements plusieurs fois par jour... Depuis le déconfinement, la CCLNG a mis en place des protocoles de sécurité sanitaire stricts validés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et respectés dans toutes les structures d'accueil du territoire. Ces protocoles sont appliqués pour la santé des plus petits en gardant à l'esprit le souci de leur bien-être.

RENSEIGNEMENTS

Guichet Information Famille
05 57 68 18 45 / cclng.fr



Des financements divers

La construction de la micro-crèche a été soutenue financièrement par des subventions de l'Union Européenne, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et du Département de la Gironde. La CCLNG reçoit également des aides de la CAF et du Département pour le fonctionnement de toutes les structures Petite Enfance.

En chiffres

FEADER : 187 035,13 €

CAF : 139 000 €

Département 33 : 36 720 €



ELLE TÉMOIGNE

« En une journée, j'avais une place pour mon fils ! »

« Pour faire garder mon fils de 2 ans, je m'étais préparée à une longue bataille : le problème a été réglé en un quart d'heure ! J'ai appelé le **Guichet Information Famille**, ils m'ont expliqué les différents dispositifs et comme j'avais besoin d'une place ponctuelle, une seule matinée par semaine, ils m'ont orienté vers la Halte-Garderie Itinérante la Coccinelle. La directrice m'a répondu tout de suite et la semaine suivante, mon fils faisait son adaptation. Très vite, ils ont aussi évalué ce que cela allait me coûter. J'avoue que j'ai été impressionnée et je tiens à saluer à la fois leur efficacité et leur gentillesse. »

Radegonde Thery, professeure de guitare à Saint Mariens

IL TÉMOIGNE

« Notre priorité : la qualité de l'accueil des enfants et des parents »



« L'attractivité d'un territoire dépend beaucoup des services offerts aux habitants. Nous y sommes très attentifs et pour accueillir au mieux les nouveaux arrivants, nous venons de mettre en place le **Guichet d'Information Famille** qui permet de sélectionner les solutions les plus adaptées. Mais ici, nous sommes aussi très attachés à accompagner la parentalité. À ce titre, le professionnalisme des agents, notamment à travers l'accès à la formation, est un axe fort de notre politique petite enfance. En ces temps de pandémie, je tiens d'ailleurs, à saluer l'implication des équipes pour maintenir un accueil de qualité, malgré les mesures sanitaires restrictives. Dans les zones rurales, la question de l'accessibilité est essentielle et la mise en place de la Halte-Garderie Itinérante la Coccinelle a été un dispositif innovant. Mais dans les années à venir, avec la généralisation du télétravail, l'évolution de la mobilité et les problématiques d'égalité hommes/femmes que cela implique, nous serons sans doute amenés à développer des structures d'accueil en proximité. »

Pierre Roussel, Vice-Président en charge de l'Enfance et de la Jeunesse



Confort ET économies d'énergies : c'est possible !

Isoler sa maison ou remplacer la chaudière, adapter son logement à l'âge ou au handicap, réhabiliter un logement vétuste pour l'habiter ou pour le louer : tous ces travaux peuvent bénéficier, dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), d'un coup de pouce financier de la part de la CCLNG et des autres organismes signataires de la Convention de Financement de l'OPAH de la Haute Gironde. La preuve par l'exemple.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupants d'un logement situé sur le territoire de la CCLNG et plus largement sur le territoire de la Haute Gironde (sous conditions de ressources)
- Les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans un logement destiné à la location (sans conditions de ressources). Ils s'engagent alors sur la durée de la location et à la modération du loyer.

Pour quels travaux ?

- Les économies d'énergie
- La rénovation des logements insalubres et indignes
- La réhabilitation des logements dégradés et/ou vacants

IL TÉMOIGNE

Pourquoi soutenir la rénovation des logements ?

« Il s'agit d'aider les propriétaires à réaliser des économies d'énergies et financières, à améliorer le confort et l'habitabilité de leur logement. À l'échelle du territoire, l'objectif est aussi de développer l'offre locative privée, avec un parc de qualité et financièrement accessible. »

Jean-François Joyé, Vice-Président en charge de l'aménagement de l'espace, du développement durable et de la politique foncière.

Cas pratique

À **Donnezac**, un couple de retraité, considéré comme un « ménage à ressources très modestes », dispose de 1428,35 €/mois.

- Le projet pour leur logement :
 - Remplacer une porte et les fenêtres des sanitaires par du double vitrage
 - Remplacer la baignoire par une douche à l'italienne
- Montant des travaux : 4 335,40 €
- Subventions des financeurs : 4 335,40 €
- Reste à charge pour les propriétaires : 0 €

En chiffres

(pour l'année 2019 en Haute Gironde)

311 personnes ont vu leur confort s'améliorer

43 aides pour le maintien à domicile

127 aides pour des économies d'énergie

10 aides pour réparer des dégradations lourdes

2 985 000 € de travaux engagés

1 917 000 € de subventions accordées

223 artisans locaux ont effectué ces travaux (entre 2017 et 2019)

VOTRE INTERLOCUTRICE

Marcella Boubag Yabie, animatrice de l'OPAH

Permanences sur RV le jeudi de 9h à 12h*, au siège de la CdC (2 rue de la Ganne)

05 57 58 67 17

06 75 24 09 29

opah-hg@latitude-nord-gironde.fr

* Calendrier complet des permanences en dernière de couverture.

SCOT et PLUi : 2 documents pour un aménagement durable du territoire

Depuis quelques mois, les élus travaillent à l'élaboration de deux documents d'urbanisme qui dessineront le territoire de demain. Le premier, le SCOT doit permettre de planifier un développement durable à l'échelle d'un large bassin de vie. Il s'impose au second, le PLUi, qui doit suivre ses orientations et qui, lui, fixe le droit des sols pour les communes de la CCLNG.

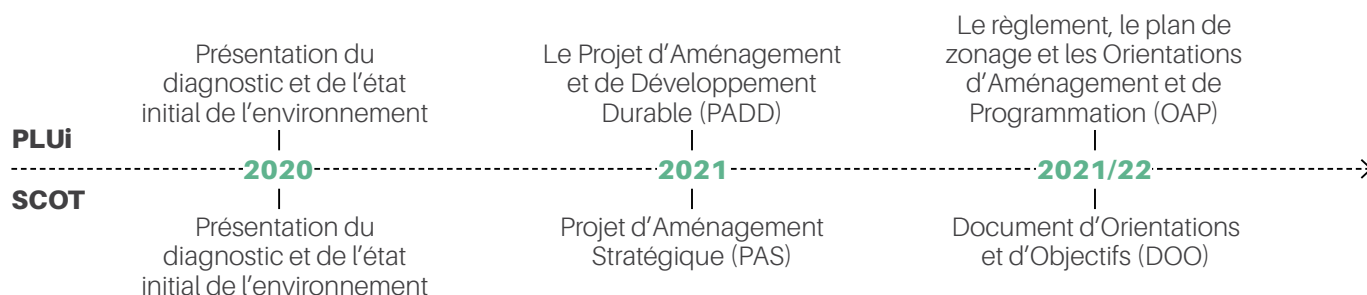
Il y a 3 ans, pour avoir constaté qu'elles partageaient les mêmes problématiques d'habitat, de services, de transport ou de création d'emplois locaux, les communes ont confié à la CCLNG la gestion de l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Finis les PLU, plans locaux d'urbanisme, place au PLUi ! « i » pour « intercommunal » : « Ce document exprimera notre vision politique et le projet du territoire pour les 15 années à venir », souligne Jean-Luc Desperiez, Vice-président chargé de l'urbanisme. « Il fixera de manière cohérente et partagée nos objectifs en matière de logement, de préservation des espaces naturels et terroirs agricoles de qualité, de mobilité, d'équipements ou de développement économique, mais aussi les moyens pour les atteindre. » Document très concret, il comprend un plan de zonage et un règlement qui encadrent pour tous le droit à construire sur l'ensemble du territoire.

Le SCOT, une échelle et un horizon plus large

En collaboration avec le Grand Cubzaguais Communauté de Communes qui partage le même bassin de vie, les élus ont lancé la réflexion pour l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Son rôle est d'assurer la cohérence entre les nombreuses politiques publiques qui cherchent à organiser le futur du territoire en conjuguant les enjeux d'aménagement globaux et locaux pour servir de cadre de référence aux documents d'urbanisme locaux dont le PLUi. L'un et l'autre font l'objet de concertations avec les habitants. Les prochaines réunions publiques sont prévues en 2021.

Les grandes étapes

Fait original : les deux procédures sont mises en œuvre presque concomitamment, ce qui renforcera la cohérence entre les deux documents.



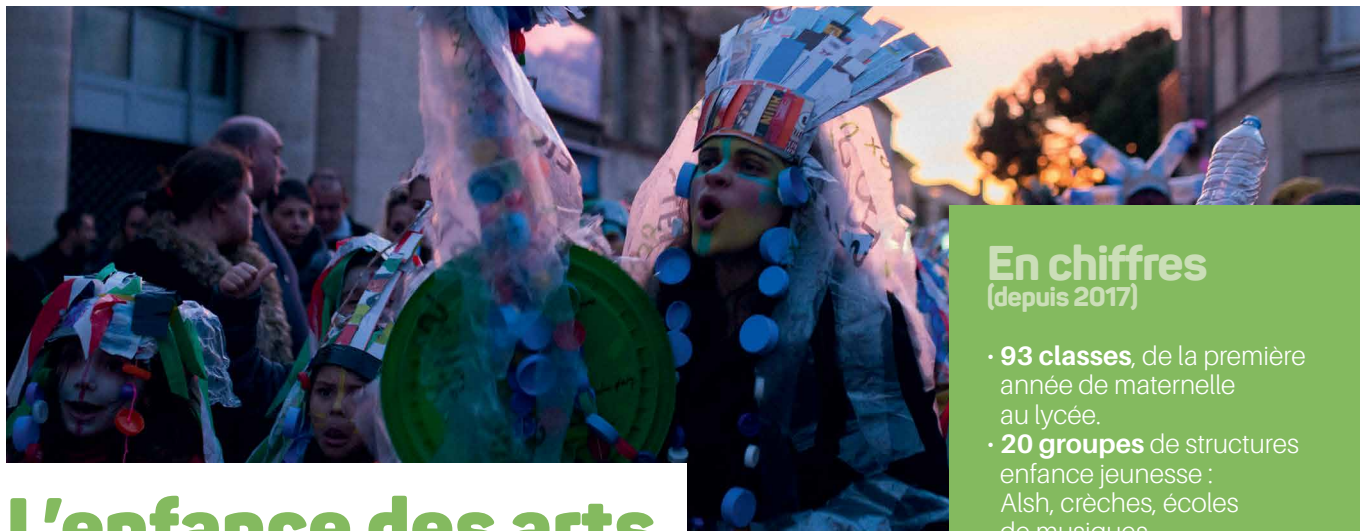
Kézako

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Quelles seront les zones naturelles préservées ? Où pourra-t-on urbaniser, installer un équipement public ou une zone économique ? Le PLUi cartographie concrètement les projets d'aménagement du territoire et il réglemente le droit du sol pour chaque parcelle.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale.

Logement, transport, développement économique, protection de l'environnement, le SCOT prend en compte les objectifs nationaux de transition – la baisse de la consommation foncière de 50%, par exemple – et définit les grandes orientations de développement du territoire Cubzaguais Nord-Gironde pour les 20 ans à venir.



L'enfance des arts

Pour semer le goût des arts dès le plus jeune âge, la CCLNG élabore chaque année des parcours artistiques et culturels destinés aux enfants du territoire. Musique, théâtre, poésie... Ici, les arts vivants se cultivent dès la maternelle.

Une forêt aux arbres millénaires, un petit singe facétieux, un enfant sauvage... À mi-chemin entre les arts visuels et le concert, « Bonobo » mêle projections de dessins et musique live. Ce spectacle hybride, mené par le musicien Sébastien Capazza, est aussi le support d'un parcours destiné à initier les enfants à la pratique instrumentale et à l'illustration sonore. À l'image de « Bonobo », le Centre Intercommunal d'Action Culturelle de la CCLNG et le CLAP de Saint André de Cubzac ont élaboré cette année 7 parcours artistiques destinés aux jeunes du territoire. Musique, poésie, théâtre, marionnettes... Si la programmation fait la part belle aux arts vivants, elle s'ouvre aussi aux disciplines scientifiques et à l'environnement, avec notamment les interventions d'un animateur nature ou d'une éleveuse de poules dans les écoles !

Un dispositif renouvelé jusqu'en 2023

La CCLNG en est convaincue : la culture, ça se cultive dès le plus jeune âge ! Depuis 2017, la collectivité porte un Contrat de Coopération Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle en co-construction avec la ville de Saint-André-de-Cubzac et le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde et de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Gironde. Le dispositif a été renouvelé jusqu'en 2023.

Soutenir les jeunes talents

Pour soutenir les jeunes artistes d'ici ou d'ailleurs, la CCLNG a noué un partenariat avec l'Iddac, l'agence culturelle du Département de la Gironde. Le dispositif des « P'tites scènes » permet ainsi aux musiciens de travailler leur spectacle pendant une semaine de résidence, puis de partir en tournée dans le département pendant un mois et demi. Les spectacles conviviaux se déroulent sous la forme d'apéro-concerts, au tarif de 6 €. L'objectif est aussi de permettre un temps d'échange entre les artistes et le public après la représentation.

En chiffres (depuis 2017)

- **93 classes**, de la première année de maternelle au lycée.
- **20 groupes** de structures enfance jeunesse : Alsh, crèches, écoles de musiques...
- **2 573 enfants**
- **14 parcours montés**
- **64 compagnies** intervenantes.



IL L'A DIT

« Ouvrir ici aussi le champ des possibles »

« Le Nord Gironde connaît une forte évolution démographique et nous amenons la culture ici, pour que les habitants aient accès à l'excellence d'une programmation sans avoir à se déplacer sur la métropole bordelaise. La culture participe ainsi à l'égalité entre les territoires. Par ailleurs, la fréquentation des théâtres ou la pratique d'un art, se construisent dès l'enfance ! Destinés aux écoles, mais aussi aux structures d'éducation spécialisées ou aux écoles de musique, ces parcours permettent de diffuser la culture très largement et d'ouvrir le champ des possibles dès le plus jeune âge. »

Didier Bernard, Vice-Président en charge de la Culture



En avant l'économie !

Encourager l'installation de nouvelles entreprises, accompagner leur croissance, développer les aménagements et services collectifs, accueillir des projets innovants, soutenir l'emploi local : autant de missions remplies par la CCLNG pour favoriser l'attractivité du territoire. Une stratégie à long terme qui porte ses fruits.

« Nous disposons d'un foncier disponible spacieux »

Flying Whales, les baleines volantes

La société Flying Whales a choisi de se poser à Laruscade. Elle compte y implanter son site européen de production et d'essai de dirigeables géants pour le transport de charges lourdes. Un projet industriel ambitieux et porteur pour le territoire.

C'est en 2024 que devrait décoller le premier dirigeable rigide conçu par Flying Whales depuis la future usine de Laruscade : le LCA60T. Soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine entrée au capital de l'entreprise, ce projet unique au monde vise à réaliser des dirigeables d'une longueur de 200 mètres, fonctionnant à l'hélium, pour transporter des charges jusqu'à 60 tonnes. Outre sa faible empreinte environnementale, cette solution présente l'avantage de pouvoir se rendre sur des zones enclavées, en vols stationnaires : forêt, haute-montagne, zones sinistrées...

300 emplois prévus

Pour Lise Bourdon, chargée de mission « Développement Économique » à la Communauté de Communes, cette implantation est le fruit d'une conjonction de facteurs favorables : « *Nous disposons d'un foncier disponible spacieux, bien desservi, sans aucune contrainte liée à l'aviation civile* ». Plus globalement, le site de Flying Whales, d'une superficie d'environ 70 ha viendra s'intégrer harmonieusement dans une zone mixte de développement économique de 160 ha, combinant activités industrielles et agricoles et valorisation des espaces environnementaux. À terme, le projet devrait créer jusqu'à 300 emplois sur place. Une première réunion d'information à la population s'est tenue mi-septembre. « *Une communication régulière sera mise en œuvre au fur et à mesure de l'avancée du projet* », assure Lise Bourdon.

EN SAVOIR PLUS

flying-whales.com

En chiffres



Un projet à **450 millions d'euros** (fonds privés et publics)



Le site de **70 hectares** (dont seulement 20 hectares

bâti) et un bâtiment de **250 mètres de long et 60 mètres de hauteur sous plafond**

300 emplois directs créés



12 dirigeables par an sortiront de l'usine de Laruscade à partir de 2024

ELLE L'A DIT

« C'est une opportunité majeure pour notre territoire »

« L'arrivée de Flying Whales confirme les atouts de notre territoire et correspond à nos axes de développement économique en matière d'aménagement, de mobilité et d'emploi. Notre stratégie depuis plusieurs années : relocaliser de l'emploi à proximité des habitants, proposer aux entreprises une alternative crédible et durable face à la saturation de la métropole, renforcer le maillage de transports en commun. Flying Whales donnera un coup d'accélérateur à cette démarche, notamment grâce à l'arrivée de sous-traitants. Par ailleurs, l'aspect innovant, environnemental et exemplaire du projet contribuera à valoriser notre territoire... et bien au-delà. C'est une opportunité majeure ! »

Brigitte Misiak, Vice-Présidente en charge du Développement Économique



L'atout « Z.A. »

La CCLNG favorise l'installation de nouvelles activités, et donc d'emplois, par l'aménagement de zones d'activités économiques à proximité d'axes structurants comme la Nationale 10. Dernières en date : les Ortigues à Cézac et la Tuilerie, dans le prolongement de la ZA du Pont de Cotet.

À Cézac, la zone d'activités des Ortigues, directement connectée à l'échangeur de la RN 10, divisée en quatre lots accueillera sa première entreprise, IZOL 33, et ses 15 salariés en 2021 sur plus de 5 000 m² (voir témoignage). Tous les lots ont désormais trouvé acquéreurs dans l'artisanat ou la petite industrie, confortant la position de ce secteur, facilement accessible depuis la RN 10. Pour rappel, la CCLNG avait acquis ces terrains à vocation économique (2 hectares) en décembre 2016. Du côté de la zone d'activités du Pont de Cotet, son extension au lieu-dit La Tuilerie est actuellement en phase d'étude pour répondre aux réglementations environnementales. D'ici la fin 2021, ce sont 5 à 8 lots entre 1600 et 3600 m² qui seront créés pour accueillir de nouvelles activités.





IL TÉMOIGNE

« Une opportunité foncière et un bon accompagnement »

« Le développement et la structuration de l'entreprise exigeaient que nous déménagions de notre site historique d'Ambarès-et-Lagrave. Cézac s'est rapidement imposé : en plus de l'opportunité foncière, nous avons bénéficié d'un accompagnement poussé des services de la CCLNG. Cette localisation s'avère stratégique pour l'entreprise. Elle nous ouvre de nouveaux marchés, vers la Charente par exemple. D'autre part, l'arrivée du projet Flying Whales démontre que ce territoire a un fort potentiel. Nous sommes enthousiastes ! »

Maxence Duprat, IZOL 33 (isolation et calorifugeage)

IL TÉMOIGNE

« La Communauté de Communes est devenue un partenaire incontournable »

« Nous emménagerons début 2021 dans nos locaux de 2000 m² sur un terrain à Laruscade, acquis auprès de la CCLNG. Une grande partie de notre activité étant consacrée au transport viticole, cette localisation est idéale : à la jonction entre le cognacais et le bordelais, évitant les axes bouchés autour de Bordeaux et proche de la future usine de dirigeables. La Communauté de Communes est devenue un partenaire incontournable pour nos projets de développement : nous envisageons d'embaucher et pourquoi pas d'étendre rapidement nos locaux. »

Antoine Hubert, Transports Hubert

Covid-19 : des aides pour les commerçants, artisans et associations

Touchées de plein fouet par la crise de la Covid et les mesures de confinement du printemps, les associations et TPE du territoire peuvent solliciter un soutien financier (sous forme d'un prêt d'honneur à taux zéro) du Fonds de solidarité et de proximité mis en place à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et géré par la plateforme Initiative Gironde.

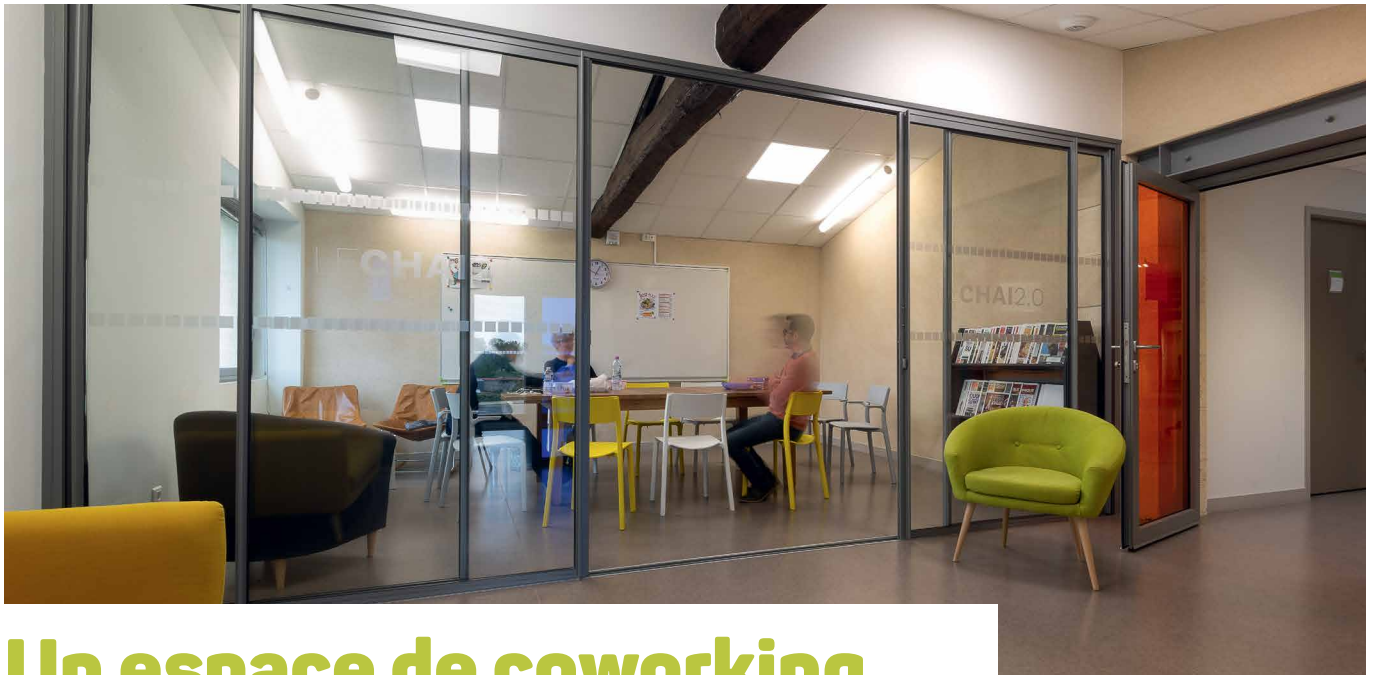
Doté de 24 millions d'euros, il a été abondé par la Communauté de Commune d'un montant de 40 356 €, soit 2 € par habitant. Au 30 septembre, deux entreprises du territoire avaient demandé cette aide, pour une somme de 25 000 €, et deux autres requêtes étaient en cours d'instruction.

Cette aide étant prolongée jusqu'au 31 décembre, les entreprises et associations qui souhaitent en bénéficier ont encore quelques semaines pour la solliciter.

CONTACT

Lise Bourdon,
chargée de mission
Développement
Économique :
05 57 58 98 87





Un espace de coworking... et plus encore

Ouvert dès 2016 à Marsas, le Chai 2.0 est un espace de travail et de collaboration imaginé par la CCLNG pour répondre à certaines problématiques du territoire : se former, accéder à des services innovants, travailler à proximité de son domicile. Cet outil atypique est plus que jamais dans l'air du temps. Visite guidée.

Pratique et économique

Nouvel arrivant, Mickaël Berret ne tarit pas d'éloges sur l'open-space du Chai 2.0. Employé d'une TPE informatique girondine, il est contraint au printemps dernier de télétravailler à son domicile. Une situation rendue définitive avec la vente des locaux de son entreprise. « Travailler depuis chez moi pendant quelques semaines était envisageable, mais la situation est devenue critique au fil des semaines », reconnaît-il. Habitant de Marcenais, il se décide à pousser

la porte du Chai 2.0 devant lequel il circulait régulièrement : « On m'a proposé en septembre un bureau dans l'espace de coworking pour un loyer raisonnable. Le lieu est accueillant, bien pensé et à deux minutes de mon domicile ! ».

« Le lieu est accueillant, et bien pensé »

CONTACT

Le Chai 2.0
51 rue Jean Combret à Marsas
05 57 32 40 34
contact.lechai20@latitude-nord-gironde.fr

Innovant et polyvalent

Comme Mickaël Berret, ils sont plusieurs télétravailleurs, indépendants, créateurs d'entreprise... dans des secteurs variés à fréquenter chaque jour le Chai 2.0. Si la circulation du Covid impose des règles sanitaires strictes (port du masque, respect des gestes barrières, désinfection régulière des locaux), elle n'a pas entamé l'attractivité du lieu. Outre les bureaux individuels – tous occupés à ce jour –, des postes de travail restent accessibles à la demi-journée, à la journée ou au mois, selon le besoin. Des équipements et services collectifs sont mis à disposition (espace de restauration, salle de réunions, salle de formation équipée, etc.). Cette variété répond aux besoins des acteurs économiques, mais aussi du territoire au sens large, comme le souligne Brigitte Misiak, Vice-Présidente en charge du Développement Économique : « Cet outil polyvalent et atypique est au service de notre développement économique et contribue à réduire la fracture numérique ».



Son message :

« Essayez le bio, changez vos repères et vous verrez »

Son mantra :

« Le bio est une évidence mais il ne doit pas être réservé à une élite »

Son « Bioneur » est dans le pré

On pourrait croire que c'est dans les gènes... Pourtant, Antoine Villepontoux, fils d'éleveur, est d'abord passé par la case « électronique industrielle et domotique » avant d'enfiler ses bottes. Puis en 2012, il reprend l'exploitation familiale en bio à Civrac de Blaye. À 29 ans, il est à la tête d'un cheptel de 300 vaches limousines et fait profiter d'autres éleveurs de son laboratoire de découpe. Un vent de mutualisation qui se renforce depuis le premier confinement, pour le bonheur des consommateurs.

Pourquoi sa ferme s'appelle « Bioneur » ? « Tout simplement parce que mes vaches sont heureuses dans les prés toute l'année » explique Antoine Villepontoux. « Pour manger sain, il faut que le produit ait eu une vie saine. Ici, on n'apporte aucun engrais chimique, chaque bête évolue sur un hectare minimum, broute six variétés d'herbes et bénéficie d'abris naturels comme les bois et les bosquets. » Le territoire possède de nombreux atouts, notamment des terres sableuses qui drainent l'eau et évitent que les vaches piétinent dans la boue. « En période de sécheresse, si les sols s'appauvrissent, j'apporte alors du foin que nous produisons nous-mêmes. En agriculture, il n'y a jamais de solutions miracles, juste un équilibre à trouver ». Cette harmonie, les Villepontoux la cultivent depuis des générations : « On a toujours eu un potager et un verger. Pour le plaisir et parce qu'on fait attention à ce qu'on consomme, à l'environnement dans lequel on vit. »

Pas une mode mais un mode de vie

« En agriculture, on nous dit qu'il faut faire du chiffre d'affaires, mais on ferait mieux de nous apprendre à faire assez de bénéfice pour vivre dignement. Faire du bio n'est pas un métier, c'est une façon d'être, un engagement : pour faire du bio, il faut le vouloir » assure le jeune homme qui, pour maîtriser son produit, a choisi d'installer un laboratoire de découpe aux normes CE. Son boucher à plein temps y façonne aussi la viande d'autres éleveurs. « Il paraît que les éleveurs sont en voie de disparition, mais dans le secteur, il y a de plus en plus de gars de mon âge qui s'installent en bio ! ».

Un territoire, des ressources

AMAP, livraisons à domicile ou à emporter depuis la ferme... la clientèle du territoire ne manque pas de solutions pour consommer sain et près de chez elle. Antoine Villepontoux reconnaît que le confinement a accéléré ce mouvement vertueux. « Il y a eu une prise de conscience : on se rend compte que manger bio n'est pas forcément plus cher. Mais aller chercher son bœuf, son poulet, ses fruits ou ses légumes à plusieurs endroits, c'est chronophage, alors on s'est organisé avec plusieurs autres producteurs locaux pour livrer les consommateurs. Il n'y a pas qu'à Bordeaux que ce type de service existe, chez nous aussi, ça marche ! ». Une mutualisation de moyens et d'actions qui constitue un bel exemple de solidarité territoriale au bénéfice des locaux qui veulent consommer au plus près de chez eux.

« Il y a eu une prise de conscience »

CONTACT

Domaine des Faures
33920 Civrac de Blaye
05 57 58 00 24
viandebio33.com

EN SAVOIR PLUS

Le Guide des producteurs locaux du territoire est disponible à l'Office de Tourisme Latitude Nord Gironde, 2 rue de la Ganne à Saint Savin
05 57 58 47 79

Création effrénée : « 16 ans d'écart » entre en scène

Destinées à favoriser les rencontres entre les gens et les genres artistiques, les créations effrénées de « 16 ans d'écart » entremêlent les arts de la rue, la performance et l'installation dans l'espace urbain. Installée à Donnezac, la compagnie souhaite participer à la dynamique culturelle déjà en place sur le territoire de la Haute Gironde. Place aux artistes !

Une caravane pour se faire coiffer – ou ébouriffer –, une bibliothèque sous les arbres, une piste de danse... voici l'univers du spectacle Le Bal de... créé en 2011. À travers ses créations la compagnie « 16 ans d'écart » installe ses décors en extérieur et invite le public à déambuler, mais aussi à choisir son propre rôle. Serez-vous de simples visiteurs, un spectateur ou carrément un acteur ? Dans ces spectacles, rien n'est écrit à l'avance, tout peut arriver. Mais les scénographies, savamment orchestrées par la metteuse en scène Sandrine Cayol, favorisent les rencontres, les surprises et peuvent durer 10 heures d'affilée !

Arrivée sur Donnezac en 2017, l'artiste a eu un vrai coup de cœur, à la fois pour le village et pour le Nord Gironde. *« C'est simple, j'en suis tombée amoureuse ! J'ai acheté une grange de 600 m², cernée par la forêt. Je voulais en faire un lieu de création, de répétition et de construction de décors pour mes spectacles. Très vite, j'ai eu aussi envie d'en faire un lieu d'accueil pour d'autres compagnies »*, reconnaît-elle. Après 3 années de travaux, la compagnie « 16 ans d'écart » pose officiellement ses valises à Donnezac en juillet 2020.

« Serez-vous de simples visiteurs, un spectateur ou carrément un acteur ? »

Tous les champs des arts vivants !

À Donnezac, Sandrine Cayol et la chargée de production et de développement Sarah Ferru, ont une double ambition. D'abord, celle de mettre en place « les Rendez-Vous Dits ». Entre mai et septembre, le public sera ainsi convié dans différents lieux du Nord Gironde, puis amené par des comédiens par le biais d'une visite décalée sur le site du spectacle, avant de se réunir autour d'un apéro convivial. L'objectif de la compagnie est de pérenniser 5 rendez-vous par an sur toutes les communes de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde et d'aborder, à travers le cirque, la danse ou le théâtre, des sujets d'actualités et sociétaux. Un premier « Rendez-Vous Dit » a eu lieu le 12 septembre dernier à Donnezac : à l'applaudimètre, on peut considérer que public et partenaires ont été conquis !

La compagnie prévoit aussi d'installer dans les années à venir les Ateliers Dys. Le principe est simple : il s'agit d'accueillir en résidence des compagnies issues de tous les champs des arts vivants. En échange, les artistes devront créer des rencontres avec les habitants du territoire.



Avec le soutien de la Communauté de Communes

L'arrivée de cette compagnie professionnelle est une chance. La Communauté de Communes lui apporte donc un soutien à la fois logistique et financier. La collectivité a ainsi fourni un groupe électrogène à « 16 ans d'écart » ainsi qu'une subvention de 2 000 €. La compagnie bénéficie aussi de l'appui financier de l'Union Européenne à travers le Groupe d'Action Locale Leader de la Haute-Gironde, du Département de la Gironde et du soutien logistique de la commune de Donnezac. Elle a bénéficié d'un mécénat d'acteurs économiques locaux : les Vignerons de Tutiac, la Brasserie Chapote, la COOP Atlantique.

CONTACT

16ansdecart@gmail.com - 06 23 79 25 57

DÉCEMBRE

- **18 DÉCEMBRE**
Apéro concert « Eliasse »
(musique du monde)
📍 Salle des fêtes - Donnezac

JANVIER

- **22 JANVIER**
Concert dessiné jeune public
« Bonobo »
📍 Salle des fêtes - Saint Mariens
- **30 JANVIER**
Apéro concert Titouan (jazz, hip hop/danse)
📍 Salle des fêtes - Cézac

FÉVRIER

SPORT VACANCES 8 - 16 ans
(âge selon les sessions)
8 au 12 février - 15 au 19 février et
12 au 16 avril

- **6 FÉVRIER**
Réunion d'information des familles sur l'offre service Petite Enfance
📍 Communauté de Communes Saint-Savin

MARS



- **14 MARS**
Course cycliste Bordeaux-Saintes
📍 Place de la Libération Saint-Savin
- **19 MARS**
Apéro concert Innvivo (jazz, hip hop)
📍 Salle des fêtes - Laruscade
- **27 MARS**
Forum Job d'été
📍 Salle des fêtes - Donnezac

Dès le mois de mars, l'Office de Tourisme propose un programme de balades découverte (tout public) et d'ateliers nature pour les enfants pendant les vacances.
Demandez le programme complet à l'Office de Tourisme :
05 57 58 47 79 / www.cclng.fr.

AVRIL

- **27 AVRIL**
Spectacle de marionnettes jeune public « Mano Dino »
📍 Salle des fêtes - Marsas

MAI

- **6 ET 7 MAI**
Spectacle théâtre de rue jeune public « Poulette Crevette »
📍 Salle des fêtes - Saint-Yzan-de-Soudiac
- **12 MAI**
Apéro concert Louise Weber (chanson)
📍 Salle des fêtes - Cubnezais
- **29 MAI**
Journée de la Petite Enfance
📍 Salle des fêtes - Cubnezais

JUIN

- **5 ET 6 JUIN**
Les Conviviales
📍 Centre-bourg - Marcenais
- **DU 18 AU 20 JUIN**
American Festival Country
📍 Stade - Marcenais

AGENDA COMPLET SUR WWW.CCLNG.FR

À NOTER

L'agenda est réalisé sous réserve de l'organisation des manifestations en raison de la crise sanitaire. Les informations ont été communiquées au moment de la réalisation du magazine et peuvent évoluer.

EXPRESSION LIBRE

Lors de l'élection municipale, la liste que j'ai eue l'honneur de conduire à Saint-Savin a réalisé un score important de 44% me permettant de siéger assidûment en qualité de conseillère communautaire. Depuis, j'assiste, médusée, à des pratiques aux antipodes des valeurs pourtant prônées par certains membres de cette majorité :

- Gros sous : à peine installée, la majorité a décidé d'augmenter le nombre de vice-présidents, faisant fi de la parité, un seul siège sur neuf accordé à une femme. Ces élus ont voté pour un doublement des indemnités des nombreux vice-présidents et pour un quasi triplement de celles du président. Aucune économie n'est donc à espérer de ce côté-là !
- Amateurisme : à plusieurs reprises, j'ai alerté la majorité et dénoncé certains de leurs procédés qui transgressaient, ou pire, méconnaissaient le droit. Mes interventions ont déclenché des scènes désolantes où la confusion et la panique se sont emparées d'une majorité qui souffre manifestement d'un manque de maîtrise de notions pourtant élémentaires.
- Mépris de l'opposition : cette majorité a refusé que je siége au sein des commissions dédiées à l'étude approfondie des dossiers. On se demande bien pourquoi... Et comble de son sectarisme, elle a voulu me refuser le droit de communiquer avec vous via cette tribune. Alors pourquoi pouvez-vous me lire ? Parce que la Sous-Préfète a rappelé à la majorité que la législation les obligeait à respecter les droits de l'opposition.

N'ayant que peu d'espace, je vous invite à me contacter via Facebook ou par téléphone : 07 68 19 87 70.

Comptez sur mon sérieux et sur ma détermination pour défendre l'intérêt général et promouvoir une intercommunalité au service des communes.

Tribune d'Edwige Diaz - conseillère communautaire d'opposition

— **O**opération —
 — **P**rogrammée
 — d'**A**mélioration
 de l'**H**abitat —

BÉNÉFICIEZ D'AIDES POUR RÉALISER VOS TRAVAUX*

RÉNOVER

ADAPTER

ISOLER



**Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur ?
 Nous pouvons vous accompagner dans votre
 projet d'amélioration de l'habitat.**

NOUS CONTACTER

Animatrice de l'OPAH

Marcella Boubag Yabie

05 57 58 67 17 / 06 75 24 09 29

opah-hg@latitude-nord-gironde.fr

NOUS RENCONTRER, PERMANENCES ENTRE 9H ET 12H, TOUS LES :

Lundis à Saint-André-de-Cubzac (Maison France Services)

Mardis à Bourg-sur-Gironde (Maison des Services au Public)

Jeudis à Saint Savin (Communauté de Communes Latitude Nord Gironde)

Vendredis à Blaye (Maison France Services)

En complémentarité de l'OPAH, la plateforme ICARE pour Infos Conseils et Aides pour la Rénovation Energétique
 05 24 73 86 22 / icare@pays-hautegironde.fr

Soutenu par :



Avec l'expertise de :

